

FRAISIERS : RÉNOVATION (RAJEUNISSEMENT)

La récolte est déjà chose du passé pour presque toutes les régions du Québec et plusieurs champs doivent être rénovés pour assurer une bonne production lors de la prochaine saison. En effet, la saison 2011 va se jouer, en grande partie, au cours du prochain mois. Plus la rénovation est amorcée rapidement, meilleures sont les chances d'obtenir une bonne récolte l'année suivante. Vous devez prioriser les travaux de rénovation. La rénovation a pour objectifs de :

- Rétablir la largeur des rangs.
- Rajeunir le feuillage.
- Stimuler la production de stolons et de bourgeons à fruits.
- Diminuer la pression des insectes et des acariens.
- Permettre une répression des mauvaises herbes.

Quand faut-il rénové?

La rénovation doit se faire aussitôt que la récolte est terminée. Des études américaines démontrent qu'un plant de fraisier nécessite une période de croissance de 8 semaines pour refaire son feuillage et accumuler des réserves dans ses racines pour survivre à l'hiver. De plus, l'initiation florale est favorisée par des températures fraîches et des nuits de 11 à 12 heures, conditions qui se présentent vers le début de septembre pour le Québec. L'initiation florale est la différenciation des bourgeons végétatifs en bourgeons floraux qui formeront les grappes de fleurs le printemps suivant.

Au Québec, la rénovation des champs devrait donc être terminée, en moyenne, pour la fin de juillet. La fin des travaux à cette période ou avant celle-ci permettra au plant de refaire son feuillage, d'initier ses fleurs pour la prochaine production et d'accumuler des réserves pour l'hiver. Après cette date, la rénovation peut quand même s'effectuer, mais il faudra bien évaluer si la tonte du feuillage est nécessaire.

En résumé, la rénovation comporte 5 étapes :

1. Application d'herbicides.
2. Fauchage du vieux feuillage.
3. Rétrécissement des rangs.
4. Dépistage du tarsonème.
5. Fertilisation et irrigation.

Application d'herbicides

Immédiatement après la dernière récolte, il est possible d'appliquer du 2,4-D amine pour détruire les mauvaises herbes à feuilles larges. Si nécessaire, le LONTREL (clopyralide), le VENTURE L (fluazifop-P-butyl) ou le POAST ULTRA (séthoxydime) peuvent aussi être appliqués avant la rénovation. Pour connaître la liste des mauvaises herbes réprimées, référez-vous au [Guide de protection – Fraisier 2010](#).

Remarques importantes

Les trois herbicides indiqués ci-dessous ne doivent pas être utilisés plus d'une fois par année.

LONTREL

Le LONTREL peut être utilisé dès le lendemain de l'application du 2,4-D. Attendre au moins 10 jours après le traitement avant de poursuivre la rénovation (fauchage, rétrécissement, etc.). Les cultivars Annapolis et Veestar sont plus sensibles au LONTREL.

VENTURE L et POAST ULTRA

Pour appliquer ces produits, le stade du fraisier n'a pas d'importance. Appliquer au bon stade de croissance des graminées annuelles et du chiendent, comme indiqué ci-dessous.

Herbicide	Stade des graminées annuelles	Stade du chiendent
VENTURE L	2 à 5 feuilles	3 à 5 feuilles
POAST ULTRA	1 à 6 feuilles	1 à 3 feuilles

Fauchage du vieux feuillage

Devons-nous faucher le vieux feuillage?

Après la récolte, le plant de fraisier tombe dans un état « latent » et ne produit presque plus de nouvelles feuilles. Le fauchage du vieux feuillage stimule la production de nouvelles feuilles, de stolons et de bourgeons à fruits. Les nouvelles feuilles sont plus efficaces pour la photosynthèse et l'accumulation de réserves. De plus, les nouvelles feuilles entraîneront la formation de nouveaux bourgeons à leur base qui produiront plus de stolons, puis un nombre supérieur de bourgeons à fleurs à la fin d'août et au début de septembre.

L'élimination du vieux feuillage est presque obligatoire si :

- Le feuillage présent montre beaucoup de taches foliaires; ces feuilles sont peu efficaces pour la photosynthèse et l'accumulation de réserves.
- La parcelle doit être traitée avec du 2,4-D contre les mauvaises herbes.
- Il y a présence de tétranyques et d'autres insectes et que vous ramassez les feuilles.
- Vous devez traiter contre le tarsonème.

Vous pouvez conserver le feuillage si :

- Le feuillage est très sain, sans taches foliaires ni blanc.
- La densité des plants est suffisante pour bien remplir le rang de production.

Le fauchage devrait être complété avant le début d'août afin de permettre à la plante de refaire de nouvelles feuilles et de reconstituer ses réserves pour l'hiver. Après cette date, il serait plus prudent de laisser le feuillage en place et de rétrécir uniquement la plate-bande.



Pourquoi ramasser le vieux feuillage?

Le ramassage et la destruction du vieux feuillage par compostage répriment une grande partie des acariens et des insectes (tétranyque à deux points, anthonome) ainsi que des maladies (moisissure grise, tache commune, tache pourpre) qui se sont développés depuis le printemps. Cette intervention réduira l'impact de ces ennemis au cours de l'automne et de l'année suivante. En effet, c'est durant cette courte période d'après-récolte (± 10 jours) que la nouvelle génération d'adultes d'anthonome atteint son niveau de population maximal avant de s'enfouir sous les débris ou dans le sol, pour y passer l'hiver. Le fauchage et le ramassage du feuillage permettront d'en détruire un grand nombre.

Les fourragères, avec une barre de coupe ajustable jusqu'à 25 cm (10 po) du sol, sont très efficaces pour couper et ramasser simultanément le vieux feuillage, sans endommager la couronne (coeur) des plants de fraisiers.

Que faire avec les tétranyques?

Les populations de tétranyques sont toujours à surveiller. Dans les champs où la population de ces ravageurs est élevée (nous n'avons malheureusement pas de seuil d'intervention au Québec, mais en Ontario, on utilise un seuil de 25 tétranyques par feuille), le fauchage du feuillage aura pour effet de forcer la migration des acariens présents vers les nouvelles feuilles. Comme ces nouvelles feuilles sont peu nombreuses, les dégâts seront très marqués. Le ramassage du feuillage lors de la fauche aura pour effet de minimiser les effets de la migration sur le nouveau feuillage en réduisant au minimum les populations présentes. En dernier recours, quelques acaricides sont homologués pour une utilisation lors de la rénovation. Pour connaître les produits homologués, consultez le [Guide de protection – Fraisier 2010](#).

Rétrécissement des rangs

Afin de favoriser la production de nouveaux plants filles (stolons) et de faciliter la circulation dans le champ, la plate-bande doit être rétrécie à une largeur de 30 à 50 cm (certains producteurs réduisent même à 20 cm). Plusieurs utilisent un rotoculteur modifié à cette fin. Cependant, de plus en plus de producteurs appliquent un herbicide de contact, le GRAMOXONE (paraquat) ou le AIM EC (carfentrazone-éthyle), ce qui permet d'éviter le travail du sol, la repousse des mauvaises herbes et la dissémination de maladies comme la stèle rouge. Si vous utilisez cette technique, **vous devez être très prudent**, car l'herbicide doit être appliqué avec un appareil spécialisé afin d'éviter la dérive du produit sur la plate-bande. D'autres recommandations viennent contredire l'utilisation d'un herbicide de contact. Il semble que le plant de fraisier profite d'un apport de sol (1 à 2 cm) sur le rang pour favoriser un meilleur enracinement du collet du plant et une meilleure résistance au froid au cours de l'hiver. L'utilisation du rotoculteur pourrait donc s'avérer plus intéressante qu'on ne l'a cru dans le passé.

Dépistage du tarsonème

Le tarsonème est très présent dans la plupart des champs depuis ce printemps. La période de la rénovation demeure le meilleur moment pour bien réprimer ce ravageur. Même si le dépistage de cet acarien s'avère difficile, il est bon de faire quelques observations avant de traiter. Le principal symptôme demeure le froissement ou l'ondulation de la face supérieure de la feuille et le nanisme de la plante.

Fertilisation et irrigation

Il est important, à la rénovation, d'appliquer un engrais pour favoriser le développement du plant et la production de nouvelles feuilles. Fertilisez selon les recommandations de votre conseiller.



Trop souvent, on oublie d'irriguer ses champs après la rénovation, et ce, en août et en septembre. Juste après le fauchage, le soleil peut occasionner un dessèchement de la couronne du plant qui est dépourvu de ses feuilles. De plus, le plant requiert un apport d'eau pour reconstituer son feuillage et pour former de nouveaux stolons. **N'oubliez pas** que la récolte du printemps prochain se joue déjà en ce moment et qu'il faut maintenir un apport d'eau adéquat. Vous êtes invité à prendre connaissance d'un document à ce sujet à l'adresse Internet suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/Documents/IRRIGUER%20APRÈS%20LA%20RÉNOVATION.PDF>.

Points à surveiller

Attention à la stèle rouge

La stèle rouge demeure toujours présente au Québec. Réduisez les risques de dissémination en évitant de passer les sarclours ou le rotoculteur dans les foyers contaminés. Sans un lavage adéquat, ces instruments entraînent du sol contaminé et contribuent à l'agrandissement des foyers de la maladie. Il est important de vous rappeler que les applications de fongicides contre la stèle rouge se font à l'automne (septembre-octobre) et qu'un traitement à la rénovation n'aura présentement aucun effet sur le champignon.

Répression de la tache commune

Les jeunes feuilles qui se développent après la rénovation sont très sensibles à la tache commune. Durant les 15 à 20 jours qui suivent la coupe et l'enlèvement du vieux feuillage à la rénovation, il serait judicieux de protéger les jeunes feuilles, surtout si le vieux feuillage qui reste présente des taches. Vous pouvez utiliser l'un des fongicides recommandés au départ de la végétation dans le [Guide de protection – Fraisier 2010](#) à l'adresse Internet suivante : http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Prot_fraisier_10_WEB.pdf.

Collaboration de :

Danielle Bernier, agronome-malherbologiste, Direction de la phytoprotection, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PETITS FRUITS
LUC URBAIN, agronome – Avertisseur
Direction régionale Chaudière-Appalaches, MAPAQ
675, route Cameron, bureau 100, Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8116, poste 1536 - Télécopieur : 418 386-8345
Courriel : Luc.Urbain@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 13 – petits fruits – 14 juillet 2010

